

Séance du 07 février 2018

à 20h30

Convocation du 01.02.18 affichée le 01.02.18

Conseillers en exercice : 9 présents : 8 votants : 8

PRESIDENCE : Bernard LEBARON, Maire

PRESENTS : Bernard LEBARON, Muriel LAINE, Jean-Yves FAUTRAT, Juliette HURLLOT, Pascal BIGARD, Emmanuel LEHMANN, Frédéric MOUCHEL et Jacqueline GUERARD

ABSENT : Jean-Michel COSTARD (excusé)

SECRETAIRE de SEANCE : Jean-Yves FAUTRAT

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Maire présente au conseil municipal le compte administratif 2017 ; qui sera soumis au vote des conseillers, le 13 avril prochain.

TRAVAUX SALLE DU CONSEIL ET DES MARIAGES

Le Maire présente les plans des deux versions proposées par Mme Royer.

Version A : la cuisine et la salle de bain de l'ancien logement, qui se trouvent maintenant accessibles par la salle, du fait de la démolition du mur mitoyen, restent en l'état et, un nouveau sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR) sera créé dans la salle.

Version B : le sanitaire PMR est aménagé en lieu et place de la salle de bain et, la porte entre la salle et l'ancienne cuisine est agrandie.

Le conseil municipal à l'unanimité, choisit la version A.

TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIES

La date de réalisation des travaux est conditionnée au passage des fourreaux pour la fibre optique, par Manche Numérique. La fibre optique ne passera pas forcément en souterrain. Les poteaux existants seront utilisés. La Manche était l'un des premiers départements pour le déploiement de l'ADSL.

Maintenant, il serait plutôt dans les derniers pour le très haut débit.

Les travaux d'effacement des réseaux au village de la Mesnagerie devraient être réalisés au mois de juin.

L'adjoint technique communal ne peut boucher les trous dans la voirie, en raison des pluies incessantes.

Pascal Bigard souligne que les contribuables regardent d'abord l'état des routes, avant les autres travaux. Il suggère de proposer une charte de bonne conduite avec les utilisateurs de véhicules lourds, après les travaux de réfection de la voirie.

Le Maire ajoute que la Communauté d'Agglomération du Cotentin a lancé une étude sur le ruissellement des eaux.

AUTRES TRAVAUX DE VOIRIE

Le devis de La Grimonnerie s'élève à 6609,80 € TTC, pour la remise en état du chemin n°15 « des Marais » sur environ 65ml ; au du village de La Rue.

Les eaux pluviales des habitations voisines s'écoulent dans le chemin.

Les travaux seront réalisés l'été prochain.

EOLIENNE LUDIQU

Une déclaration de sinistre a été déposée à Groupama, pour la pale cassée par le vent.

De plus, l'arbre primaire de l'éolienne est défectueux ou trop faible.

DON DE L'IMPRIMANTE BROTHER HL-3040CN

Le Maire informe le conseil municipal que l'imprimante Brother n'est plus utilisée, depuis l'acquisition d'un photocopieur-imprimante-scanner, en 2016.

Il propose de la donner à la nouvelle Association « Val de Saire Myopathies », qui recherche du matériel de bureau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord au don de l'imprimante et des toners restants, à l'association « Val de Saire Myopathies ».

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- Jean-Yves Fautrat sollicite l'achat d'un petit nettoyeur haute pression, pour l'adjoint technique. Le Maire souhaite que cet achat soit mutualisé avec les communes de Teurthéville-Bocage et La Pernelle.
- Muriel Lainé informe le conseil que les journaux, revues et vieux livres peuvent être déposés dans un container à Turlaville « Sauxmarais » au profit du Téléthon.
- La Communauté de Brigade de la Gendarmerie, à Valognes, a présenté le bilan de son action en 2017 : 1300 plaintes déposées, 28 cambriolages de voitures et des huitres ont été volées dans les parcs à huitres fin décembre. En 2018, les gendarmes vont cibler les épaves de voitures.
- Le conseil félicite Guy Delisle, qui a été promu Officier dans l'Ordre du Mérite Maritime et, Jérôme Le Marinel, adjoint technique territorial, pour la médaille Régionale, Départementale et Communale de Vermeil.